

L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales
N°135 - Mai et Juin 2026



ÉQUIPE MUNICIPALE

Présentation de la nouvelle équipe municipale

UN WEEKEND À LA RUE

Dossier spécial : découvrez le programme du festival !



VILLE DE
SAINT-ARMEL
ILLE-ET-VILAINE

À NE PAS MANQUER

MAI

Vendredi 8 mai

Cérémonie du 8 mai

Place de l'église - 10h00

Jeudi 21 mai

Découverte de la plongée sous-marine

Piscine de la Conterie - 20h00

Samedi 23 mai

Weekend à la Rue

Place de l'église - 19h00

JUIN

Mercredi 10 juin

Maison du vélo

Place de l'église - de 9h à 13h

Vendredi 19 juin

Marché des beaux jours et fête de la musique

Place de l'église - de 17h30 à 21h30

Samedi 27 juin

Fête de l'école

Arzhel - 11h



INTRAMUROS
**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
DE LA COMMUNE**



8^{ÈME} FESTIVAL INTERCOMMUNAL
D'ARTS VIVANTS

Un Weekend à la Rue

unweekendarue.fr



**DU 22 AU 25 MAI 2026
GRATUIT**



 UN SERVICE DE
RENNES MÉTROPOLE

 **Maison
du vélo**
location · atelier · rencontres



**LA MAISON DU VÉLO MOBILE
sera présente sur
Saint Armel, Place de l'Eglise
Mercredi 10 juin 9h - 13h**

LOCATIONS ● RENSEIGNEMENTS ● ATELIERS ● RÉPARATIONS
Avec la participation des associations partenaires :

LA PETITE RENNES : AUTO-RÉPARATION DE VOS VÉLOS

VÉLO ECOLE ROAZHON MOBILITY : PRISE EN MAIN VAE,
BALADES (VÉLOS ET MATERIEL FOURNIS)





ÉDITO

Chères arméliennes, chers arméliens,

Une nouvelle équipe a effectué son installation au sein du conseil municipal à la suite des élections de mars 2026.

Je souhaite commencer en remerciant les électrices et les électeurs pour la confiance accordée et également saluer le collectif qui a choisi de s'investir pour la commune et la vie publique locale.

La liste ainsi composée est plurielle avec des compétences variées et des engagements déjà très forts. Notre volonté commune est d'agir pour Saint-Armel avec et pour ses habitants pour qu'elle devienne la ville qui vous ressemble. Cette première année sera axée sur l'état des lieux, l'appropriation des fonctions et dossiers puis les années suivantes développer nos projets.

Dans ce numéro de l'Écho de Saint-Armel, vous allez découvrir les membres du conseil municipal, les commissions et les missions qu'ils ont accepté d'assumer. Notre équipe ainsi que les agents municipaux indispensables au bon fonctionnement de la commune sommes désormais prêts à travailler sur les projets du mandat et nous aurons aussi besoin de vous pour les mener à terme car l'avenir de notre commune se construit ensemble.

Nous espérons vous retrouver, échanger très prochainement à l'occasion des événements programmés dans les semaines qui viennent.

Je tiens également à saluer la mémoire de Maria Georget, ATSEM au sein du groupe scolaire des Boschaux de 1980 à 2001, honorée au sein de cette édition, tout comme Jean Cochery qui, au-delà de son fort engagement associatif, a oeuvré pour la commune en tant que conseiller municipal entre mars 1983 et octobre 1994.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une bonne lecture.

Ludovic CHEREL,
Maire

SOMMAIRE

Vie municipale.....	P.4
Urbanisme et travaux.....	P.8
Vie quotidienne.....	P.10
Dossier spécial culture.....	P.12
Environnement.....	P.16
Vie économique.....	P.17
Enfance et jeunesse.....	P.18
Vie associative.....	P.20
Hommages.....	P.21
Culture et événementiel.....	P.22
A découvrir.....	P.23





PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Une nouvelle équipe à vos côtés

Suite aux élections municipales, la nouvelle équipe a officiellement pris ses fonctions. Ce sont des élus engagés et disponibles qui se mettent dès aujourd'hui au travail, au service des arméliennes et arméliens.

Autour de Monsieur Ludovic CHEREL (ou M. Le Maire), l'ensemble du conseil municipal forme une équipe soudée, avec une envie commune : être à l'écoute, agir concrètement et faire vivre la commune au quotidien. Le travail s'organise autour de huit commissions, qui vont permettre d'échanger, de réfléchir ensemble et de faire avancer les projets au plus près des besoins des habitants.

Des projets concrets

Ces dernières années, Saint-Armel a beaucoup évolué, notamment avec le développement de l'urbanisme. Une dynamique positive, qui a permis à la commune de grandir et d'accueillir de nouveaux habitants. Aujourd'hui, un nouveau défi s'ouvre à nous : préserver ce qui fait l'identité de Saint-Armel et renforcer le bien vivre ensemble. Créer du lien, favoriser les rencontres, faire en sorte que chacun trouve sa place dans la vie de la commune... c'est une priorité forte pour l'équipe municipale.

Plusieurs réalisations importantes arrivent à leur terme, comme les équipements sportifs et mobiliers urbains, ou encore le nouveau bâtiment scolaire.

Ces évolutions ouvrent de nouvelles perspectives : des locaux se sont libérés et pourront être réinvestis pour répondre aux besoins des habitants. Des pistes sont déjà envisagées, notamment pour les jeunes, les assistantes maternelles ou la bibliothèque.

Nos priorités

Pour les années à venir, nous souhaitons avant tout préserver le patrimoine et le cadre de vie, afin que chacun puisse continuer à vivre dans une commune agréable et à son image.

Nous tenons également à soutenir nos commerçants et l'activité locale, qui participent pleinement à la vie et au dynamisme de notre village.

Nous accompagnerons le développement de la commune avec attention et équilibre, en veillant à répondre aux besoins de tous, tout en préservant ce qui fait l'identité de Saint-Armel.

Enfin, nous souhaitons encourager les initiatives et favoriser les échanges entre les générations, pour faire vivre au quotidien un esprit de convivialité et de partage.

Les commissions permanentes



Vie associative

Élu référente Mme PELTIER Jennifer

Membres de la commission

M. BERNARD Yann
Mme COHIGNAC Isabelle
Mme GOUPIL Carine



Communication | Culture | Événementiel

Élu référente Mme PELTIER Jennifer

Membres de la commission

Mme BOHUON Stéphanie
Mme GIBOIRE Laëtitia
M. LEVILAIN Régis
M. ROUVRAIS Jérôme



Éducation | Enfance | Jeunesse

Élu référent M. DELANOË François

Membres de la commission

Mme COHIGNAC Isabelle
M. HIGNET Ludovic
Mme PHILIPPE Fanny



Développement économique

Élu référent M. HÉLIGON Roland

Membres de la commission

Mme GIBOIRE Laëtitia
M. ROUVRAIS Jérôme



Urbanisme et aménagement

Élu référente Mme SALLOU Anne

Membres de la commission

Mme BOHUON Stéphanie
M. DIVET Aurélien
Mme GOUPIL Carine



Finances

Élu référente Mme GOUPIL Carine

Membres de la commission

Mme RENAULT Christèle
M. ROUVRAIS Jérôme
Mme SALLOU Anne



Cadre de vie | Environnement | Sécurité | Propreté

Élu référent M. BOUTHMY Eric

Membres de la commission

M. DIVET Aurélien
M. HÉLIGON Roland
M. JUMEL Guénaël
M. LEVILAIN Régis



Tiers-lieu

Élu référent M. HIGNET Ludovic

Membres de la commission

M. BERNARD Yann
M. DELANOË François
M. DIVET Aurélien
M. LEVILAIN Régis

Restons en contact

Parce qu'une commune se construit avec ses habitants, des temps de rencontre seront proposés pour échanger, partager vos idées et faire avancer ensemble les projets.

Découvrez sur la page suivante les visages de votre nouvelle équipe municipale.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, la nouvelle équipe a pu être officiellement installée lors du conseil municipal du 20 mars.

Découvrez l'équipe : le maire, les adjoints et leurs domaines d'attribution ainsi que les conseillers délégués et conseillers.



Ludovic CHEREL

Le Maire



François DELANOË

1^{er} adjoint

Éducation, enfance, jeunesse
Ressources humaines



Jennifer PELTIER

2^{ème} adjointe

Vie associative, culture,
communication et événementiel



ROLAND HÉLIGON

3^{ème} adjoint

Développement économique, sécurité,
patrimoine et cérémonies



Anne SALLOU

4^{ème} adjointe

Urbanisme et aménagement



**Ludovic
HIGNET**

Conseiller délégué
au tiers-lieu



**Carine
GOUPIL**

Conseillère déléguée
aux finances



**Jérôme
ROUVRAIS**

Conseiller délégué
à la vie sociale et
insertion économique



**Aurélien
DIVET**

Conseiller délégué
aux travaux, mobilité,
énergie



**Stéphanie
BOHUON**

Conseillère



Fanny PHILIPPE

Conseillère



**Eric
BOUTHMY**

Conseiller



**Marie France
RAMAGE**

Conseillère



**Guénaël
JUMEL**

Conseiller



**Isabelle
COHIGNAC**

Conseillère



**Yann
BERNARD**

Conseiller



**Christèle
RENAULT**

Conseillère



**Régis
LEVILAIN**

Conseiller



**Laëtitia
GIBOIRE**

Conseillère

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE SAINT-ARMEL PHASE 3 : TRAVAUX DU PASSAGE À NIVEAU, RUE DE RENNES

Le planning prévisionnel de la phase 3 de mai à juillet 2026

Du lundi 18 mai au vendredi 31 juillet 2026, les travaux ont lieu rue de Rennes entre le chemin de la Gare et la rue du Gros Chêne. Ils consistent à :

- reprendre les réseaux : éclairage public, fibre optique, assainissement ;
- améliorer la sécurité aux abords du passage à niveau : élargissement des trottoirs, reprise des enrobés ;
- créer un arrêt de bus « Saint-Armel gare » au niveau de la rue de Rennes.

La circulation des véhicules motorisés sera interdite au droit du passage à niveau pendant cette période, **seuls les piétons et les cyclistes, pied à terre, pourront traverser la voie ferrée.**

Côté ouest, la zone travaux débutera à l'intersection avec la résidence « Le Verger des Pommiers ». Les accès au chemin de la Gare, aux parkings situés à l'ouest du passage à niveau, ainsi que les accès riverains seront possibles. Côté est, la zone débutera à l'intersection avec la rue du Gros Chêne (qui sera mise en impasse au niveau de la rue de la Mairie). Les commerces restent ouverts et accessibles.

A la fin de cette phase 3 de travaux, la rue de la Mairie et la rue de Rennes seront réouvertes à la circulation générale.



La déviation générale, actuellement en place depuis l'échangeur de la RD173 (route d'Angers) via la VC 163, la RD439, la RD39 (route de Corps-Nuds) et la rue du Pâtis des Noës, concernera alors l'ensemble des véhicules motorisés (véhicules légers et poids lourds).

Travaux de nuit au niveau des voies ferrées

Sur la période du **lundi 29 juin au vendredi 10 juillet 2026**, des travaux de nuit (22h à 5h, du lundi soir au vendredi matin) seront menés exceptionnellement, afin de travailler au niveau des voies SNCF sur des horaires où les trains ne circulent pas. Pendant ces nuits, le **franchissement du passage à niveau sera totalement interdit, y compris aux piétons et vélos.**

Phase 4 : septembre 2026, chemin de La Ry

Avec la finalisation des travaux de voirie et aménagements paysagers chemin de la Ry, la circulation sera interdite chemin de la Ry, les accès riverains seront maintenus mais pourront être perturbés ponctuellement.

Pendant les travaux, les lignes de bus et la collecte des déchets pourront être perturbés :



Plus d'infos sur star.fr



Numéro Info Déchets (NID)
0 223 622 622

Des questions ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 69 95 25 76

Toute l'actualité des travaux sur : travaux.rennesmetropole.fr

PROJET MARC SA : COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Suite à une rencontre avec l'entreprise Marc SA le 22 avril 2026, la nouvelle équipe municipale a pu prendre connaissance de son projet d'implantation sur le territoire.

À cette occasion, la municipalité a évoqué la possibilité d'organiser une réunion publique afin d'informer l'ensemble des habitants.

Celle-ci n'est pas envisagée à ce stade, mais sera organisée prochainement, après l'instruction du permis de construire, afin que chacun puisse s'exprimer sur le projet, s'il est validé par le service des droits des sols.

Dans l'immédiat, l'entreprise souhaite échanger directement avec les riverains concernés, compte tenu de leur proximité avec le projet.

Les habitants concernés recevront prochainement un courrier les informant des modalités de cette rencontre.

DES PORTE-MANTEAUX SUR MESURE POUR L'ÉCOLE

Dans le cadre de l'aménagement des espaces de l'école, les agents des services techniques de la commune ont réalisé des porte-manteaux sur mesure.

Entièrement conçus et fabriqués en interne, ces équipements ont été pensés pour répondre aux besoins du quotidien des enfants et des équipes éducatives, tout en s'intégrant harmonieusement dans les locaux. Pour leur réalisation, les agents sont partis d'un bois brut, le Sapelli, reconnu pour sa qualité, sa densité et sa résistance aux chocs et à l'usure, qu'ils ont ensuite travaillé pour concevoir ces porte-manteaux.

Ce travail illustre le savoir-faire et l'implication des agents, qui contribuent activement à l'amélioration des conditions d'accueil au sein de l'école.

Au-delà de leur aspect fonctionnel, ces porte-manteaux apportent également une touche personnalisée aux espaces, témoignant de l'attention portée aux aménagements destinés aux enfants.



DÉMOLITION DE L'ANCIENNE BOUCHERIE

Le bâtiment de l'ancienne boucherie a récemment été démoli, marquant une nouvelle étape dans l'évolution du centre-bourg.

Ce site laissera désormais place à la construction de trois logements individuels, contribuant ainsi au renouvellement du tissu urbain et à l'accueil de nouveaux habitants sur la commune.

Ce projet s'inscrit dans une volonté de valoriser les espaces existants tout en répondant aux besoins en logements.



PRIORITÉS À DROITE : RAPPEL DES RÈGLES

Plusieurs signalements ont été faits concernant le non-respect des priorités à droite sur la commune.

Pour rappel, la priorité à droite est une règle essentielle du code de la route. Elle doit être strictement respectée afin de garantir la sécurité de tous les usagers : automobilistes, cyclistes et piétons.

Au-delà du respect de la réglementation, cette règle permet également de modérer la vitesse et de sécuriser les intersections, souvent sources de risques lorsqu'elles ne sont pas correctement abordées.

La municipalité appelle donc chacun à faire preuve de vigilance et de civisme lors de ses déplacements.



CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR UN MÉTRO SOLAIRE

Le métro de Rennes en partie alimenté par l'énergie solaire... grâce à vous ?

Rennes Métropole lance son métro solaire, un projet ambitieux qui permettra d'alimenter les lignes a et b grâce à une production locale d'énergie renouvelable.

Une opération inédite de financement participatif va débuter le 18 mai pour les usagers du réseau STAR et le 24 mai pour tous les habitants de la métropole.

Avec un taux d'intérêt de 5 % et une participation accessible dès 100 €, chacun peut investir via la plateforme locale Gweneg et contribuer directement à la transition énergétique de son territoire.

Plus d'infos : www.investir.gweneg.bzh/fr/energivreennes (la page sera active à compter du 18 mai)

Une réunion publique est organisée **le lundi 18 mai à 19h00**, salle du jeu de paume, 12 rue Saint Louis à Rennes (métro Sainte Anne) et permanences seront tenues dans les stations de métro :

- **Lundi 18 mai : stations Sainte Anne et République de 12h00 à 14h00 et de 16h30 à 18h30**
- **Mardi 19 mai : stations Sainte Anne et Gares de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 19h00**
- **Mercredi 20 mai : stations République et Gares de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à 19h00**

Présentation complète du projet et possibilité de souscrire en direct.

IMPÔT 2026 : LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE DÉCLARATION DES REVENUS DE 2025

Depuis le 9 avril, la campagne de déclaration des revenus 2026 est ouverte.

Les agents des Finances publiques proposent des permanences sur le territoire pour accompagner les usagers dans leurs démarches. Pour connaître les lieux et horaires, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie, des services concernés ou en ligne.

Pour l'Ille-et-Vilaine (35), la date limite est fixée au 28 mai 2026.

La déclaration papier doit être déposée au plus tard le 19 mai 2026 à minuit.

Plus d'informations sur : impots.gouv.fr



CÉRÉMONIE DU 8 MAI : SE SOUVENIR ET TRANSMETTRE

La section ACPG-CATM-TOE veuves et citoyens de la paix vous convie aux commémorations du 8 mai. Notre section compte certes des anciens combattants, mais aussi des veuves et citoyens de la paix. À l'heure où les actualités nous rappellent combien préserver la paix semble difficile, le 8 mai nous invite à honorer nos aînés qui ont payé un lourd tribut pour défendre nos valeurs : « liberté, égalité, fraternité ». Notre association compte aujourd'hui de plus en plus de membres, en particulier des citoyens de la paix de tous âges et tous horizons. Le 8 mai de cette année sera empreint de solennité et d'un cérémonial plus marqué.

Déroulement :

- 10h00 : déplacement à la stèle de la Jaille ;
- 10h30 : office religieux ;
- 11h30 : cérémonie en 5 temps : remise du drapeau des citoyens de la paix, décoration des porte-drapeaux, remise d'une croix du combattant (M. LE SAUX, ancien combattant d'Algérie), hommage aux vivants et aux morts, puis discours officiels.

La cérémonie sera agrémentée d'une exposition sur la résistance en Bretagne avec des kakemonos, mais aussi la présence d'un petit orchestre de clarinettes, orchestre dirigé par Quentin, habitant de notre commune.

Autant de raisons pour venir nombreux,

Le président de l'association ACPG-CATM-TOE, Roland HÉLIGON

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : ADAPTATION LIÉE AUX TRAVAUX

Habituellement, l'extinction de l'éclairage public pendant la période estivale débute à partir de mi-mai.

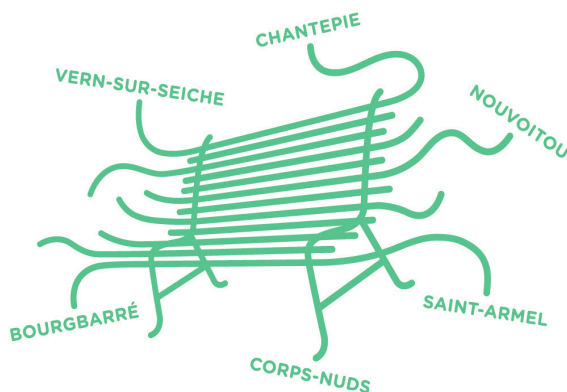
Pour rappel, cette mesure concerne :

une extinction de 22h00 à 6h30 du dimanche soir au vendredi matin,
et à partir de 23h00 les nuits du vendredi et du samedi.

En raison des travaux actuellement en cours, et notamment de la dépose des candélabres actuels qui seront remplacés, cette extinction est avancée à compter du 24 avril sur les secteurs suivants :
Chemin de la Ry, rue du Gros Chêne, rue de la Mairie et rue de Châteaugiron.

Cette adaptation vise à tenir compte des contraintes liées au chantier.

 
8^{ÈME} FESTIVAL INTERCOMMUNAL
D'ARTS VIVANTS
**Un Weekend
à la Rue**
unweekendalarue.fr



DU
22 AU 25 MAI
2026
-
GRATUIT

DOSSIER SPÉCIAL : UN WEEKEND À LA RUE

Les communes de Bourgbarré, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Vern-sur-Seiche et Saint-Armel s'associent le temps d'un weekend pour l'organisation d'un événement festif centré autour des arts de la rue : une coopération territoriale culturelle solide et pérenne qui fonctionne depuis bientôt 10 ans.

Pour cette huitième édition, au programme, un cocktail de rendez-vous pour toute la famille : des spectacles gratuits et des moments de convivialité !

LE FESTIVAL AMÉLIORE SON ACCESSIBILITÉ

Vous souhaitez devenir bénévole ?
Rendez-vous sur le site internet :
unweekendalarue.fr



*Le festival réunit toujours plus de monde :
l'année dernière, il a rassemblé 2 600
festivaliers*

Les équipes en charge du festival ont à cœur de permettre au plus grand nombre de profiter de l'évènement. Dans cette démarche, plusieurs partenariats ont été engagés afin de faciliter l'accès à la culture, notamment pour les publics parfois éloignés des arts vivants. Les associations Zanzan Films, Souffleurs de sens et le Collectif Handicaps 35 accompagnent ainsi l'équipe organisatrice pour rendre le festival toujours plus accessible aux personnes en situation de handicap.

Plusieurs dispositifs sont mis en place :

- une vidéo de présentation du programme en Langue des Signes Française (LSF), disponible sur le site internet et les réseaux sociaux du festival ;
- un programme téléchargeable en format texte, pouvant être restitué vocalement ;
- une rubrique en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) disponible sur unweekendalarue.fr ;
- des lieux de festival adaptés ;
- des bénévoles sensibilisés à l'accueil des personnes en situation de handicap, présents sur place pour vous accompagner.

LE BANC DANS TOUS SES ÉTATS

Vous l'avez peut-être remarqué : depuis quelques semaines, le banc se balade de commune en commune... avec une mission bien précise : annoncer l'arrivée du festival !

Un véritable symbole

Devenu l'emblème du festival, le banc est né de l'imagination du graphiste cornusien Arnaud Vallée, en charge de l'univers visuel de l'événement. Il a ensuite pris vie grâce aux artistes du collectif Les Œils, qui en ont fait un élément incontournable, présent à chaque spectacle.

Chaque année, en amont du festival, ce banc voyage ainsi de commune en commune pour faire monter l'attente et éveiller la curiosité autour de l'évènement.

Alors, si vous le croisez, n'hésitez pas à vous prendre en photo avec lui et à la partager sur les réseaux sociaux avec le hashtag #UnWeekendALaRue.



ET VOUS, VOUS VENEZ COMMENT ?

Dans une démarche éco-responsable, plusieurs solutions s'offrent à vous pour vous déplacer facilement entre les différents lieux du festival :

En vélo : De nombreuses voies cyclables sont disponibles sur l'ensemble de la métropole rennais. Pour préparer votre itinéraire, pensez à l'application Geovelo.

À pied : Profitez des sentiers pédestres pour rejoindre les différents sites du festival tout en découvrant le territoire autrement.

En bus : Les horaires des spectacles ont été pensés en lien avec les horaires de transport en commun. Retrouvez les lignes et arrêts desservant chaque lieu sur le flyer du festival.

En covoiturage : En partenariat avec Blablacar Daily, le service Covoit'Star met en relation conducteurs et passagers partageant un même trajet. Des points de rendez-vous sont proposés pour faciliter les déplacements.

RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉDITION 2025 À SAINT-ARMEL



L'ensemble de flûtes traversières de l'école de Musique et de Danse du Suet avait ouvert l'après-midi



Le clou du spectacle : the shérifs de la C^{ie} Radio Cirque ont clôturé en beauté la 7^{ème} édition du festival

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DU FESTIVAL PAR JOUR

VENDREDI 22 MAI

CORPS-NUDS | JARDINS DE LA TOUCHE CHEVREUIL

Jazz à tout âge | 19h30

L'école de Musique et de Danse du Suet vous propose un moment musical inédit : près d'une centaine d'élèves issus de l'école primaire du Chêne Centenaire de Nouvoitou et du collège Théodore Monod de Vern-sur-Seiche interpréteront ensemble de grands standards.

Les Gloriettes, C^{ie} 3^e Acte | 20h00

Les « Gloriettes » invitent le public à plonger dans l'ambiance d'un cabaret le temps d'un spectacle joyeux et décalé. Au programme, chants, danses et petits numéros s'enchaînent avec humour et énergie : un cabaret itinérant plein de fantaisie et de bonne humeur !



©Padriga V.

SAMEDI 23 MAI



©Cie Magic Meeting

BOURGBARRÉ | ÉTANG

Back to the 80's, C^{ie} Magic Meeting | 11h00 et 15h00

Venus tout droit des années 70, Mme et M. Dumollet vous invitent à découvrir la fièvre des années 80 ! De la fin du disco à la chute du mur de Berlin en passant par PacMan et l'arrivée du Compact Disc, ce show propose de redécouvrir les événements marquants d'une décennie mythique à travers une playlist 100% années 80 !

SAINT-ARMEL | PLACE DE L'ÉGLISE

Fanfare Beurre Suc' | 19h00

La fanfare regroupe une dizaine d'élèves du Suet, saxophonistes, trompettistes, trombonistes et percussionnistes, encadrés par Corentin Coïc et Frédéric Leclerc.

Le répertoire swingue entre jazz et funk, de « VIP » de Youngblood Brass Band, à « Coco » de Lucky Chops...

The Absorcus Show, Absorcus Company | 19h30

Elle incarne la grâce, l'élégance et la beauté dans des numéros très sérieux ; lui, est son total opposé : maladroit et drôle, c'est pour ça qu'ils se complètent parfaitement !

Tel un véritable cabaret, les numéros s'enchaînent à un rythme effréné : du diabolo, du cerceau, de la jonglerie, de la contorsion, des acrobaties, des équilibres et beaucoup d'humour...

Ce couple déjanté et absurde vous offrira un spectacle digne des plus grands music-hall. Vous repartirez avec le sourire aux lèvres et des étoiles plein les yeux !



©Absorcus company

DIMANCHE 24 MAI

CHANTEPIE | PLACE DES MARELLES

Flûtes traversières | 15H30

Les flûtes traversières de l'école de Musique et de Danse du Suet vous proposent de venir écouter en première partie un ensemble de flûtes traversières, créé spécialement pour l'occasion, autour de compositions diverses et variées et dans une ambiance festive.

The Horsemen, C^{ie} Les Goulus | 16h00

Trois fameux écuyers français vont exécuter une démonstration de dressage, en vue des prochains Jeux Olympiques. Malgré quelques ratés, ils gardent imperturbablement la « French attitude ». Un spectacle qui se joue totalement en anglais, déjanté et plein d'humour, qui surprend et fait rire petits et grands.



©Quadrille

NOUVOITOU | PLACE HAUTE (ÉGLISE)

Chloé, Gonzague et leurs élèves | 18h30

Les musiciens de Gonzague et les danseuses de Chloé interagissent pour vous proposer une création originale. Quand les musiciens se glissent dans la peau des danseuses et vice-versa, cela promet de belles surprises!

Les Tutos danse de Stella, Crystal et Claude, C^{ie} les combats ordinaires | 19h00

Entre sueurs et paillettes, trois influenceuses apprennent au public des pas de danse de différents styles, en utilisant des images parlantes autant qu'absurdes. Un spectacle convivial et intergénérationnel, accessible à tous les niveaux et tous les corps !



LUNDI 25 MAI

VERN-SUR-SEICHE | SALLE DE LA SEICHE

Ensemble à cordes | 17h00

En avant la musique avec un groupe de jeunes musiciens talentueux de l'École de Musique et de Danse du Suet, dirigés par Anne Magaud, professeure de violon et d'alto. Les violons, altos et violoncelles vous emmèneront dans un voyage musical plein de délicatesse et de douceur à la découverte des répertoires qu'ils ont explorés durant ces derniers mois.

Les Misérables, C^{ie} Les Batteurs de Pavés | 17h30

Raconter une histoire aussi triste et sombre que les Misérables de Victor Hugo maintenant, est-ce une bonne idée ? Les destins dramatiques et entrelacés de Jean Valjean, Fantine, Cosette, Javert, Thénardier, Marius & Co ont-ils vraiment des choses à nous dire près de deux siècles plus tard ? Oh que oui et on va même rigoler !



©Vincent Guignet

LA MAISON DU VÉLO FAIT ÉTAPE À SAINT-ARMEL



La Maison du Vélo mobile sera présente place de l'église à Saint-Armel, le **mercredi 10 juin** de 9h à 13h.

Ce bus itinérant, proposé par le réseau STAR et Rennes Métropole, parcourt les communes pour accompagner les habitants dans leurs mobilités du quotidien et encourager l'usage du vélo.

Sur place, vous pourrez bénéficier de nombreux services :

- Ateliers et réparations pour entretenir ou remettre en état votre vélo,
- Auto-réparation avec l'association La Petite Rennes,
- Prise en main de vélos à assistance électrique (VAE) et balades avec Roazhon Mobility (vélos et matériel fournis)

Que vous soyez débutant, cycliste occasionnel ou régulier, c'est l'occasion idéale de découvrir, tester et entretenir votre vélo dans une ambiance conviviale.

Une prochaine session de la Maison du Vélo mobile est d'ores et déjà programmée le 10 septembre.

DISTRIBUTION DES COMPOSTEURS

Vous habitez en maison ou en appartement avec jardin ? Rennes Métropole met à votre disposition des composteurs gratuits pour vous permettre de valoriser vos déchets alimentaires et de jardin en engrais naturel.

Le compostage est une solution simple et écologique pour réduire ses déchets tout en produisant un fertilisant utile pour vos plantations.

Inscription obligatoire :
en ligne ou par téléphone au 02 23 622 622

rien ne sert de JETER quand on peut COMPOSTER

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Vous habitez un pavillon ou un appartement en rez-de-jardin ? Rennes Métropole distribue gratuitement des composteurs pour vous permettre de transformer vos déchets alimentaires et de jardin en engrais naturel.

À Vern-sur-Seiche
Parking, 6 rue du Champ Brulon
À proximité du Centre Technique Municipal

BON À SAVOIR
Mise en ligne des créneaux 30 jours avant la date

À 12h30
> Mercredi 8 avril
> Mercredi 29 avril
> Mercredi 26 août

À 18h
> Vendredi 22 mai
> Lundi 8 juin
> Lundi 29 juin
> Vendredi 18 septembre

➔ **Inscription obligatoire**
dechets.rennesmetropole.fr/demande-de-composteur
ou 0 223 622 622
Prévoir 30 minutes sur place
Justificatif de domicile à présenter

Plus d'info sur metropole.rennes.fr
0 223 622 622

FRELON ASIATIQUE : VIGILANCE ET BONS RÉFLEXES

Le frelon asiatique est considéré comme une espèce nuisible. Il représente une menace pour la biodiversité, notamment pour les abeilles, dont il se nourrit, pouvant aller jusqu'à détruire un essaim entier.

Comment reconnaître un nid ?

Le nid de frelon asiatique est généralement très volumineux, de forme sphérique ou en poire, avec une petite ouverture latérale. Il se situe le plus souvent en hauteur, dans les arbres ou sous des toitures ouvertes, et est généralement exposé à la lumière.

Il est fortement déconseillé de s'en approcher, les frelons asiatiques pouvant être dangereux.

Que faire en cas de découverte ?

En cas de suspicion de nid, à votre domicile ou sur l'espace public, il est important de contacter la mairie en précisant : le lieu exact, la hauteur approximative et toute information utile à sa localisation.

Après vérification, si le nid est bien identifié comme un nid de frelons asiatiques, la commune prend en charge à 100 % les frais de destruction.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES SERVICES

Élus en charge du monde économique, de la zone artisanale et des bâtiments municipaux, nous souhaitons de prime abord rencontrer les professionnels pour faire un état des lieux. Cette première rencontre avec : artisans, commerçants, entrepreneurs, agriculteurs, et professions médicales et paramédicales doit permettre d'inscrire notre relation commune dans la régularité des réunions et de travail conjoint.

Notre village en pleine progression démographique doit aussi valoriser vos entreprises et services et ce dans un contexte de développement harmonieux. Nous comptons sur vous pour vous rencontrer prochainement et aussi avoir un référent avec qui nous aurons une relation plus étroite pour se coordonner.

Nous vous proposons une rencontre le mercredi 3 juin 2026, à 18h30 en salle du conseil.

Comptant sur votre participation à notre première rencontre.

La commission développement économique

LE SALON ARMELIGNE RECRUTE !

Le salon de coiffure mixte Armeligne, situé place du four à pain, est à la recherche d'un coiffeur ou une coiffeuse à temps plein afin de compléter son équipe.

Des missions variées :

- réalisation de soins et traitements capillaires ;
- conseil personnalisé auprès de la clientèle (coupes, coiffures, barbe...) ;
- techniques de coloration (mèches, balayages, ombrés...) ;
- accueil des clients (prise de rendez-vous, vente de produits...).

Profil recherché :

- titulaire d'un CAP, BEP ou tout équivalent en coiffure avec une expérience d'au moins un an ;
- être autonome ;
- avoir le sens du service ;
- permis B souhaité.

Les horaires sont à définir avec l'équipe, avec une possibilité d'organisation sur quatre jours.

Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30, et le samedi de 9h à 16h.

Le salon est facilement accessible par les transports en commun (bus et trains à proximité).

Pour plus d'informations ou pour candidater, contactez Jérôme au 02.99.62.15.51.

COMMERCE À REPRENDRE



L'épicerie-boucherie Les Halles de Saint-Armel est actuellement à la recherche d'un repreneur.

Idéalement situé au cœur du bourg, proche des transports, ce commerce de proximité bénéficie d'un emplacement stratégique et d'un fort potentiel de développement, dans une commune dynamique et en pleine croissance.

Ce lieu de vie prisé des habitants représente une belle opportunité pour un professionnel souhaitant s'implanter localement et développer une activité au service des Arméliens.

Le bien comprend également un appartement attenant, offrant un cadre de vie pratique et une solution idéale pour concilier projet professionnel et personnel.

Pour plus d'informations, contactez Nelly ou Damien au 02.99.62.16.36

APPEL À LECTEURS BÉNÉVOLES POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

L'école souhaiterait initier un projet de lecture offerte par des Armétiens, à la rentrée prochaine.

Il s'agirait d'offrir quelques lectures choisies par les enseignants, aux élèves les plus jeunes de l'école (à partir de 3 ans jusqu'à 6 ans, soit de la petite section au CP inclus).

L'équipe enseignante souhaite ainsi créer du lien entre les élèves et leur commune, tout en découvrant que le plaisir de lire et d'écouter lire se partage à tout âge.

Si vous êtes intéressé(e), merci de le faire savoir à l'équipe enseignante par courriel à l'adresse ecole.0350445u@ac-rennes.fr, en nous indiquant votre nom, prénom, vos disponibilités à la rentrée et s'il y a un public particulier avec lequel vous vous sentez plus à l'aise (3 ans, 4 ans, 5 ans ou 6 ans).

Merci d'avance à toutes et tous !

VENTE DE GÂTEAUX À L'ÉCOLE

Dans le cadre du financement de leur sortie scolaire à Paris, les classes de CM1-CM2 et CM2 organisent des ventes de gâteaux devant l'entrée principale de l'école.

Ces moments conviviaux sont l'occasion de soutenir les élèves tout en se faisant plaisir.

Les ventes auront lieu de 16h15 à 17h00 :
Mardi 5 mai - Jeudi 7 mai - Mardi 19 mai et Jeudi 21 mai



PROJET TRICOT AUPRÈS DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES BOSCHAUX



Depuis début mars, plusieurs personnes de la commune viennent les lundis et vendredis matins pour apprendre le tricot aux élèves de CM1-CM2 et CM2.

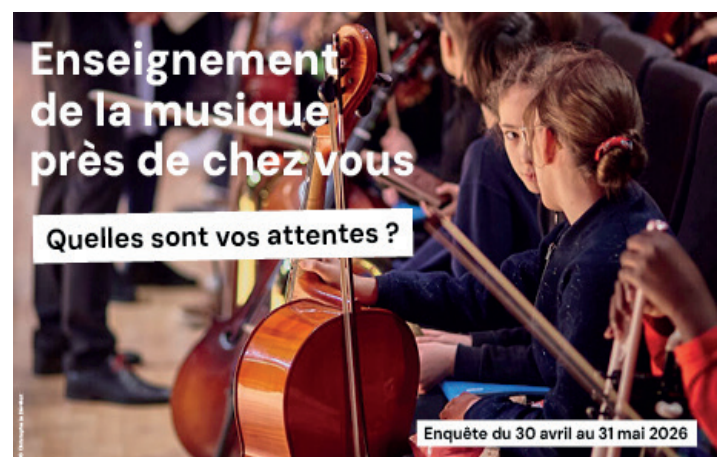
Le projet est d'habiller les poteaux du préau en mode tricot urbain.

Un grand merci aux personnes qui sont venues accompagner les élèves dans ce projet.

ENSEIGNEMENT ET PRATIQUE MUSICALE PRÈS DE CHEZ VOUS : QUELLES SONT VOS ATTENTES ?

Rennes Métropole via la Fabrique Citoyenne et le Département d'Ille-et-Vilaine lancent une enquête auprès des habitants de la Métropole, concernant leur pratique musicale et culturelle.

Quel que soit votre âge, et votre pratique, n'hésitez pas à vous exprimer sur le sujet en répondant au questionnaire en ligne accessible du 30 avril au 30 mai, sur le site de la Fabrique Citoyenne : www.fabriquecitoyenne.fr/project/enseignement-de-la-musique/presentation/presentation.



SORTIE À TROPICAL PARC POUR LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le jeudi 16 avril dernier, les cinquante-deux enfants inscrits à l'accueil de loisirs, accompagnés de leurs sept animateurs, ont eu l'occasion de partir à la découverte de Tropical Parc !

Après une balade en car, les enfants ont pu faire la découverte d'un jardin thaïlandais, où se trouvent des pagodes ainsi que des maisonnettes en bambous et un étang où ils ont pu apercevoir des carpes Koi.

Se trouvait également la maison musicale, où les enfants ont pu mettre leur talent de musicien à contribution.

Ensuite, le groupe s'est dirigé vers le jardin mexicain et ses horizons désertiques...



Les enfants ont pu également ensuite se dégourdir les jambes sur les trampolines suspendus... et admirer les oiseaux se trouvant en liberté dans l'entièreté du parc.

En faisant un bond dans le passé, les enfants ont fait un détour par le jardin du Jurassique, où ils ont fait la rencontre des pensionnaires les plus terrifiants du parc : une dizaine de dinosaures articulés et rugissants. Après avoir pris leurs jambes à leur cou, les enfants ont pu découvrir de plus petits animaux, moins redoutables : des Wallaby de Bennett.

Une superbe journée dont les enfants se souviendront pendant longtemps !

LA BOUM DE PRINTEMPS DE L'APE

Petite nouveauté cette année, L'Association des parents d'élèves a organisé une Boum de Printemps, le 28 mars dernier, destinée aux enfants de l'école des Boschaux.

Il y a eu un temps destiné aux maternelles et CP puis un temps pour les CE1 au CM2. Elle a été très appréciée par les enfants, comme en atteste les photos !

L'année scolaire de l'APE se termine le samedi 27 Juin avec la fête de l'école. Cette année elle aura lieu à l'espace Arzhel.

L'APE organisera également une tombola cette année et le tirage au sort aura lieu lors de la fête de l'école, de nombreux lots seront à gagner !

Vous êtes parents d'élèves et vous souhaitez participer à l'organisation de la fête de l'école ? N'hésitez pas à contacter l'association.



CONTACT

Par mail à : apestarmel35@gmail.com
Sur la page Facebook « APE les Boschaux »

PISCINE DE LA CONTERIE : DÉCOUVERTE DE LA PLONGÉE SOUS-MARINE

Découverte de la plongée sous-marine Jeudi 21 mai, 4 et 18 juin, à 20h00, piscine de la Conterie, Chartres-de-Bretagne.

Le club de plongée Chartres-Espérance Subaquatique (CESA) organise des baptêmes de plongée sous-marine ouverts à tous.

Les participants doivent avoir 10 ans minimum et une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Inscription obligatoire / Gratuit

UNE JOURNÉE ROLLER ET HOCKEY À SAINT-ARMEL



Le club de roller hockey de Saint-Armel organise un événement festif autour du roller et du hockey-roller, le samedi 6 juin à partir de 12h00, à la salle de l'Arzhel.

Au programme de cette journée conviviale :

- Bourse aux équipements de 12h à 14h, idéale pour s'équiper ou donner une seconde vie à son matériel
- Animations et activités tout au long de l'après-midi, pour petits et grands
- Disco roller à partir de 19h, pour terminer la journée dans une ambiance festive

Que vous soyez pratiquant, curieux ou simplement à la recherche d'un moment convivial, venez nombreux profiter de cette journée ouverte à tous !

CONTACT

dragons.rsa@gmail.com



HOMMAGE À MARIA GEORGET (1941 - 2026)

Les écoliers de Saint-Armel se souviennent...



De gauche à droite :
Janick Aubry enseignante, Maria Georget ATSEM, Andrée Oréal ATSEM, Annie Rodriguez enseignante

Les premières années à l'école maternelle marquent souvent la date des premiers souvenirs.

On se rappelle souvent des anecdotes avec telle ou telle enseignante mais peut-être aussi avec l'ATSEM dont le rôle est plus discret. Pourtant c'est elle qui reçoit parfois les confidences des enfants à l'heure de la sieste, du repas à la cantine ou du passage aux toilettes. Madame Georget a exercé cette fonction de 1980 à 2001. Elle a donc connu des centaines de petits Arméliens, qui se souviennent peut-être des séances de peinture ou de découpage dans la classe, ainsi que des parties de pêche à la ligne sur le stand de la fête de l'école.



HOMMAGE À JEAN COCHERY (1942 - 2026)

US Saint-Armel de foot et association pétanque de Saint-Armel

Une vie au coeur de nos associations

C'est une page de l'histoire de notre commune qui se tourne avec la disparition de Jean Cochery, bénévole infatigable et figure emblématique de notre vie locale. Jean s'est éteint après plus de cinquante ans de dévouement désintéressé. Aujourd'hui, le club de football et l'association de pétanque s'unissent pour saluer la mémoire d'un homme dont la générosité n'avait d'égal que sa discrétion. Un pilier du stade et des terrains. Pour Jean, le bénévolat n'était pas une simple occupation, c'était une vocation.

Depuis un demi-siècle, il était de tous les combats, de toutes les victoires et, surtout, de tous les instants de convivialité.

Au football

Il a vu passer des générations de joueurs, des débutants aux séniors, apportant toujours son aide précieuse, que ce soit pour l'intendance, l'organisation ou simplement pour encourager les équipes par sa présence constante au bord des terrains.

À la pétanque

Son amour du jeu et son esprit de camaraderie faisait de lui un membre indispensable, toujours prêt à donner un coup de main pour préparer les concours ou entretenir le boulo-drome. Il était le ciment de l'association, une source d'inspiration.

Jean n'était pas seulement un bénévole, il était l'âme de nos clubs. Sa loyauté durant cinq décennies reste un exemple de civisme et d'altruisme pour les plus jeunes. Il nous laisse en héritage des valeurs de partage et de solidarité que nous nous efforcerons de faire perdurer. Son absence laissera un grand vide dans nos vestiaires et sur nos terrains, mais son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Condoléances

Les dirigeants, les joueurs, les membres de l'association de football et de la pétanque adressent leurs sincères condoléances à sa famille, à ses proches, et à tous ceux qui ont partagé sa route.

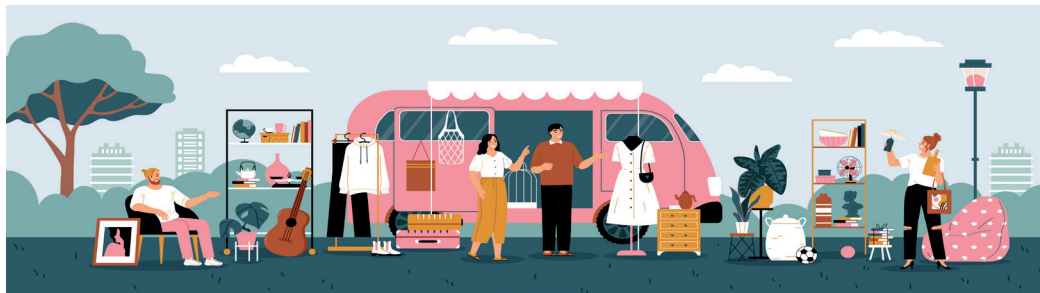
Merci pour tout, Jean, tu resteras à jamais dans nos mémoires.



Le marché des beaux jours

Comme chaque année à l'arrivée de la période estivale, la commune de Saint-Armel accueille le marché des beaux jours ! Celui-ci aura lieu le vendredi 19 juin, de 17h30 à 21h30. Sur place, retrouvez de nombreux exposants proposant des créations textiles, décorations, bijoux... ainsi qu'artisans et commerçants proposant fruits et légumes locaux, miel, douceurs sucrées... Une buvette ainsi qu'une petite restauration seront présentes.

Cette année, nous fêterons également la fête de la musique, avec la participation du Suet et d'un groupe de musique afin de participer à l'ambiance festive du marché !



de 17h30 à 21h30

Place de l'église

Gratuit

Pour plus d'informations :

projets@saint-armel-35.fr

06 83 74 33 65

Les actus de la bibliothèque

LE COUP DE COEUR

Là où chantent les écrevisses, de Délia Owens

Là où chantent les écrevisses est un récit policier qui suit deux chronologies qui s'entremêlent : d'un côté, la vie de Catherine Danielle Clark dite « Kya » vivant seule dans les marais de Caroline du Nord dans les années 50 ; de l'autre, l'enquête de deux policiers sur le possible meurtre de Chase Andrews, quarterback.

Alors que sa mère quitte le domicile familial, puis chacun de ses frères et soeurs à leur tour, Kya se retrouve seule avec son père violent et alcoolique. Dans les quelques moments de répit, elle apprend à pêcher et se met à collectionner les nombreuses plumes, coquillages et créatures qu'elle trouve sur la plage et dans les marais. Alors que son père disparaît pour de bon, encore enfant, elle doit alors trouver divers moyens pour survivre. Celle que les gens du village surnomme « La Fille des marais » vit comme une paria reclue de la société, alors qu'elle trouve dans sa solitude la liberté de découvrir la nature changeante qui l'accueille à bras ouverts. Mais le jour où Kya trouve des plumes comme laissées en offrande près de chez elle s'annonce comme le début de la fin de sa solitude forcée. *Là où chantent les écrevisses* est une véritable ode à la nature, puissant, touchant et mystérieux, à l'image des marais de Caroline du Nord...



LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

HEURE DU CONTE

La prochaine heure du conte aura lieu le samedi 30 mai, autour du thème des animaux.

Pour les enfants de 3 à 7 ans. Gratuit, sur inscription en bibliothèque ou par e-mail à : bibliotheque@saint-armel-35.fr.

PRIX MOSAÏQUE EN BD

Le Prix Mosaïque en BD s'est terminé le 27 mars dernier avec la remise du prix à l'Esperluette à Chantepie. Avec 118 participants pour cette première édition, c'est Racines de Lou Lubie qui a remporté haut la main les suffrages, suivi de La Vie D'Ottama de Keiko Ichiguchi et Andrea Accardi puis Alyte de Jérémie Moreau. Rendez-vous à la rentrée 2026 pour la prochaine édition !

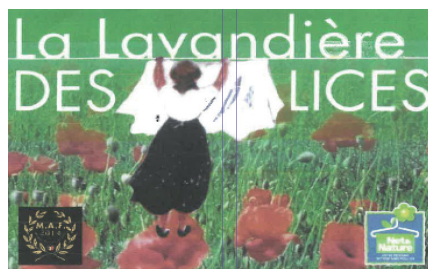
APPEL À VOS TÉMOIGNAGES, ANECDOTES ET PHOTOGRAPHIES RETRAÇANT L'HISTOIRE DE SAINT-ARMEL

Dans les prochaines éditions de ce bulletin municipal, nous souhaiterions aborder Saint-Armel et son histoire, au travers de vos propres témoignages, histoires, anecdotes, photographies...

Afin de faire connaître à toutes et tous l'histoire de la commune dans laquelle ils habitent, de poursuivre le partage de la mémoire de Saint-Armel et de voir sous un autre angle cette commune si chère à nos yeux.

Si vous souhaitez participer par ce biais à une prochaine édition de l'Écho, merci d'envoyer un mail à communication@saint-armel-35.fr avec toutes les informations nécessaires.

Vos témoignages et photographies seront à envoyer pour la prochaine édition avant le **5 juin** pour l'édition Juillet/Août de l'Écho.



Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : communication@saint-armel-35.fr pour une prochaine parution.

VOS CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaire d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h
Mardi et vendredi de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h,
02 99 62 71 58
accueil.mairie@saint-armel-35.fr

SERVICE URBANISME

02 99 62 93 83
urbanisme@saint-armel-35.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 15h30 à 17h30
Vendredi de 16h15 à 18h
Samedi de 10h30 à 12h15
02 99 62 93 88
06 83 74 33 65
bibliotheque@saint-armel-35.fr

CCAS

02 99 62 71 58
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

DÉCHETTERIE

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes
Métropole:
0 800 011 431 (gratuit)

POINT ACCUEIL EMPLOI

Vern sur Seiche - 02 99 62 99 00
Chantepie - 02 99 41 07 95

CLIC ALLI'ÂGES

02 99 77 35 13

ÉCOLE LES BOSCHAUX

02 99 62 77 60

GARDERIE MUNICIPALE

De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h
02 99 62 93 87

ACCUEIL DES P'TITS PRÉ ADOS - LA PASSERELLE

Mercredis scolaires de 14h à 17h
06 76 54 32 71

ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredi et vacances scolaires.
Ouvert aux enfants de 3 à 10 ans,
à partir de 7h30 et jusque 18h30
02 99 62 81 45 ou 06 76 54 32 71
alsh@saint-armel-35.fr

URGENCES

Police : 17
Pompiers : 18 et 112
Samu : 15
S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

GENDARMERIE DE JANZÉ

02 99 47 03 18

PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0.35€/min depuis un poste fixe)

DIVERS

EDF : 0 810 333 035

Eau du Bassin Rennais :
02 23 22 00 00

Rencitézen : <https://metropole.rennes.fr/faire-un-signalement-avec-rencitezen-rennes>

SANTÉ

Médecin

Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

Cabinet infirmiers (chemin de la Ry)
Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel
06 07 97 17 37

Cabinet Infirmiers (place de l'Église)
Margot Duval et Loïc Fabien
06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe

Alan Saldana et Marvin Raut
02 99 04 43 63

Kinésithérapeutes

Romain Aujeac, Camille Dolhen,
Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63

Orthophoniste

Laura Chanu - 06 16 43 19 65

Ergothérapeute

Manon Veron - 07 60 00 18 45

Ostéopathes

William Besnard et Paul Guegan
07 89 22 64 88

Psychopraticien et hypnothérapeute

Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

HÔPITAL PONTCHAILLOU

02 99 28 43 21

MAISON MÉDICALE DE GARDE JANZÉ

02 99 43 44 45

Prochaines parutions de l'Écho de Saint-Armel :

Juillet - Août 2026

Date limite de dépôt des articles : 5 Juin

Septembre - Octobre 2026

Date limite de dépôt des articles : 5 Août

Journal bimestriel gratuit édité en 650 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel
Directrice de la publication : Ludovic CHEREL, Maire
Élu à la communication : Jennifer PELTIER
Réalisation : Service communication- Chloé LE COUSTER et Emma CHABOT
02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Crédits photo : Ville de Saint-Armel, Rennes Métropole, Freepik